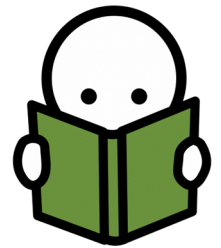


# Le projet associatif de l'ARI en FALC



## Le projet associatif explique :

- Ce que l'association veut faire,
- Comment elle va le faire,
- Pourquoi c'est important.



## Le projet de l'association ARI concerne :

Les personnes accompagnées

Les professionnels de l'ARI

Les familles et les proches

Les adhérents de l'ARI



## L'ARI est une association.

Elle veut que les personnes vivent comme tout le monde, avec les autres.

Tout le monde travaille ensemble pour aider chaque personne à être autonome et heureuse dans sa vie.



## Nous voulons travailler pour lutter contre les discriminations.

Les discriminations c'est quand on ne respecte pas une personne parce qu'elle est différente, et qu'on ne lui donne pas les mêmes droits qu'aux autres.



## L'ARI veut agir pour l'inclusion :

Toutes les personnes doivent avoir les mêmes droits, c'est l'égalité.



L'ARI veut montrer que même avec des difficultés on peut réussir.



Chaque personne accompagnée est un citoyen.

Tous les citoyens doivent pouvoir s'exprimer.

Il doit pouvoir parler de lui, de ses besoins, de ses envies.

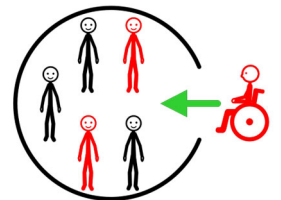
Chaque citoyen a des droits et des devoirs.



## Les sujets principaux du Projet associatif

### L'intégration et l'inclusion sont importantes :

- **Intégration** : la personne s'adapte à la société
- **Inclusion** : la société s'adapte à la personne



L'ARI aide les personnes :

- à la vie sociale, à l'école, et au travail.
- à faire des choix et à rester dans leur environnement

L'ARI travaille avec les familles, écoles, médecins et autres partenaires.

L'ARI facilite l'accessibilité, pas seulement avec des rampes pour les fauteuils, mais aussi avec des outils de communication comme le FALC pour aider les personnes à comprendre et à décider.



## L'Autodétermination pour les personnes concernées

L'autodétermination, c'est choisir et décider pour soi.

L'ARI soutient les personnes pour qu'elles puissent prendre leurs propres décisions, être respectées et écoutées.

Les personnes concernées doivent pouvoir décider pour elles-mêmes.



## Donner une meilleure place aux familles

Les familles sont importantes et doivent être écoutées et impliquées dans les projets des personnes accompagnées.

L'ARI soutient les familles et les aide à s'entraider.

À l'ARI, une "famille" c'est :

- Les parents,
- Les grands-parents,
- Les enfants,
- Les frères et sœurs,
- Les amis,
- Les personnes qui aident.



L'ARI doit :

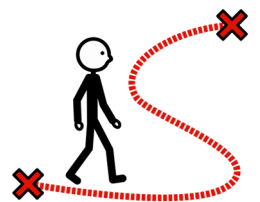
- Reconnaître ce que les familles savent
- Impliquer les familles et les proches dans l'accompagnement.



## Le Parcours de vie des personnes

L'ARI aide les personnes tout au long de leur vie, en travaillant avec des partenaires locaux pour créer des projets adaptés.

Nous travaillons ensemble pour changer le regard sur le handicap et pour avoir de nouvelles idées.



# Autres principes

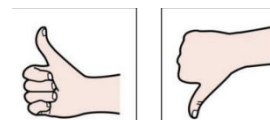
## S'adapter aux besoins

L'ARI s'adapte aux besoins des personnes, en créant des solutions locales et inclusives avec des partenaires.



## Évaluation et amélioration

L'ARI évalue ses services pour les améliorer régulièrement.



## Lutte contre la maltraitance

L'ARI lutte ~~travaille~~ pour le bien des personnes.

Les équipes sont formées pour ça.

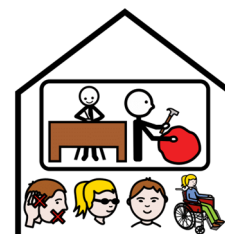


## Bienveillance et Éthique

L'ARI met en place des règles de respect et de bienveillance pour ses professionnels. Elle crée un environnement de travail respectueux.

# Conséquences sur les établissements

L'Association veut que ses établissements suivent les règles qu'elle a définies dans el projet associatif. Ces projets sont réalisés dans chaque établissement, là où la personne et le service se trouvent.



Chaque établissement doit :

- Aider à l'inclusion des personnes
- Respecter les droits des personnes
- Adapter ses réponses aux besoins locaux
- Travailler avec d'autres partenaires
- Améliorer ses pratiques
- Vérifier la qualité de son travail
- Prévenir et lutter contre la maltraitance
- Faire des projets innovants
- Participer au développement durable